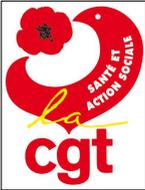




SALARIÉS ET AGENTS DE L'ÉTAT, DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE



AGISSONS ENSEMBLE !



La loi « hôpital, patients, santé et territoires » débattue à l'Assemblée Nationale, va changer totalement nos services, nos pratiques, nos statuts...

Ce projet de loi représente un grand danger

Au lieu d'améliorer la qualité du service rendu à la population, il vise à démanteler la Sécurité Sociale, les services de l'État (DDASS, DRASS, Ministère de la Santé) et privatiser les services publics de santé et d'action sociale.

Notre modèle de protection sociale et de santé est à défendre et à améliorer.

Dans tous les pays, face à la montée de l'insécurité sociale et la dégradation de l'état de santé de la population, la Sécurité Sociale et le service public de santé français sont cités en exemple.

- ▶ **Pouvons-nous accepter** que le Gouvernement dégage des milliards pour secourir les banques, pour octroyer de nouveaux privilèges aux nantis, pour exonérer les entreprises de leur participation à la solidarité nationale ?
- ▶ **Pouvons-nous accepter** qu'il poursuive sa politique de recul social, avec le démantèlement des services publics et de la Sécurité Sociale, avec ses décisions de suppressions d'emplois publics, avec la remise en cause des conventions collectives et du statut de fonctionnaire ?

Il faut changer d'orientation politique, redonner la priorité à l'intérêt général et à la mise en sécurité sociale de tous.

L'argent public doit répondre aux besoins sociaux

Avec la crise économique, des milliers de salariés vont se retrouver sans emploi et dans une situation sociale et économique difficile. Plus que jamais, la population va avoir besoin de services publics forts, particulièrement en matière de santé et de social, d'une sécurité sociale capable de les soutenir pour faire face aux difficultés à venir.

La qualité du service rendu à toute la population doit revenir au centre des décisions

► **Les services de santé, médico-sociaux et sociaux** ont pour mission de soigner ou d'accompagner socialement des personnes fragilisées. Etre au service de la population, c'est prendre le temps de rechercher les meilleures conditions de la prise en charge des personnes, en les écoutant et les associant, en accompagnant leur famille.

► **Les services de la Sécurité Sociale** sont au service des assurés sociaux pour les informer sur leurs droits, les guider pour rendre leur prise en charge plus facile.

► **Les services de l'Etat au niveau du ministère, dans les départements et les régions** doivent pouvoir veiller au respect de la réglementation et de la qualité des services de santé, sociaux, médico-sociaux, pouvoir contrôler la qualité des formations et la qualification des professionnels du secteur sanitaire et social.

OUI ! Il est nécessaire d'améliorer notre système de santé pour mieux répondre aux besoins de la population.

Les précédentes réformes ont déstabilisé nos services, nos pratiques, notre culture de service public. Il n'est plus question de qualité mais de rentabilité. Notre avis n'est jamais pris en compte. Nous passons plus de temps à des tâches administratives pour rendre compte de ce que nous faisons, qu'auprès des personnes que nous devons aider, soutenir, conseiller, soigner. La façon dont nous travaillons aujourd'hui, ne nous convient pas.



► Dans la santé

- Les listes d'attente pour une consultation, une hospitalisation, un acte de radiologie s'allongent.
- Les patients ne sont pas traités à égalité, ceux qui acceptent de payer plus passent avant les autres.
- Nos conditions de travail se sont dégradées, nous n'avons plus de temps pour réfléchir, échanger. Cette situation est inacceptable.



► Dans les établissements médico-sociaux



- La demande de prise en charge des personnes âgées dépendantes, le transfert des malades de la psychiatrie et des longs séjours poussent à un fort développement de notre secteur.
- A nos revendications pour travailler mieux, le chantage de l'augmentation des prix de journée à la charge des usagers et des familles nous est opposé.

Il faut que cela cesse, le secteur médico-social ne peut pas se résumer à des conditions de travail et d'accueil au rabais, les personnes âgées, les handicapés, les malades mentaux ont le droit d'être traités avec dignité.

Nous revendiquons que le risque handicap et dépendance soit financé par la sécurité sociale, comme l'est actuellement la maladie.



► Dans le social

Nous travaillons avec des populations précarisées, des gens en très grande détresse sociale. Nous n'avons pas choisi notre métier pour fliquer les gens, mais pour les aider à se sortir de leurs difficultés.

Nous n'avons plus de place dans l'organisation proposée par la loi, ce qui participera encore plus à notre isolement et celui de ceux dont nous nous occupons.

► A la sécurité sociale

Les Caisses Régionales d'Assurance Maladie sont menacées de disparition, une partie du Service Médical devrait être transféré à l'ARS. Il est prévu la suppression d'un emploi sur deux. Des caisses vont être fermées, des services fusionnés pour faire des économies de gestion sans se soucier de l'accès et de la qualité de nos services pour les assurés sociaux.



Photothèque du Mouvement Social

► Dans les services du Ministère de la santé

Avec les lois de décentralisation, nos moyens ont été considérablement réduits.

Ce projet de loi prévoit maintenant la disparition des DDASS, des DRASS et de certains services ministériels. C'est la fin de l'articulation entre les missions sanitaires et sociales, assurées par les DRASS et DDASS actuelles, au détriment des populations défavorisées.

Pourquoi la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » est dangereuse ?

- Son objectif est d'affaiblir le service public, comme à la Poste et à l'Éducation Nationale, pour favoriser les cliniques et les assurances privées lucratives, pour faire de l'argent sur la santé.
- Pour imposer les réorganisations, une instance autoritaire va être mise en place avec les Agences Régionales de Santé (ARS). Leurs directeurs, supers préfets sanitaires régionaux, nommés directement par le gouvernement, concentreront tous les pouvoirs de décisions et les moyens financiers. La démocratie est piétinée, la parole des représentants des personnels, des assurés sociaux, de la population est méprisée.
- le « leitmotiv » est la recherche de rentabilité : les soignants deviendront des gestionnaires, ils devront choisir les traitements les moins coûteux, sélectionner des patients ; les travailleurs sociaux deviendront des agents de répression ; la priorité des agents de la Sécurité Sociale ne sera plus d'informer sur les droits sociaux, mais de faire la chasse aux malades soupçonnés d'être des fraudeurs ; les agents des services de l'État n'auront plus à veiller à la sécurité et la qualité, mais à imposer des restructurations de service.

Avec la mise en place des Agences Régionales de Santé, les acquis statutaires et conventionnels des salariés de la sécurité sociale et du ministère de la santé sont remis en cause

▶ Des salariés de statuts différents auront le même directeur. Ce déplacement autoritaire des salariés vers un établissement public est une première à la Sécurité Sociale et dans la fonction publique d'Etat, lourd de conséquences.

▶ 80% des personnels des services du ministère de la santé, la majorité des salariés des Caisses Régionales d'Assurance Maladie, des médecins conseils de la sécu vont intégrer les ARS. Rien n'est dit sur le futur statut de ces salariés. Ils n'auront droit ni à la Convention Collective de la Sécurité Sociale, ni au statut de la Fonction Publique.

▶ **Comment accepter** que le statut de fonctionnaire d'Etat, assurant égalité de traitement des usagers et neutralité d'intervention face aux fortes influences extérieures, soit ainsi balayé ?

▶ **Comment accepter** que ces salariés ne bénéficient pas d'augmentation de salaire lorsque la Sécurité Sociale ou la Fonction Publique

décideront une augmentation de la valeur du point ?

▶ 20% des fonctionnaires actuels rejoindront les futurs services de la cohésion sociale dans les régions et départements, confondus avec des personnels d'autres administrations également démantelées (Jeunesse et Sport, Services Vétérinaires, Concurrence et Consommation...) qui n'ont rien à voir avec les missions sociales.

▶ Des services « d'incohérence et de co-errance totale » qui rendront le service public illisible et incompréhensible pour les usagers.

▶ Dans ces ARS, seront recherchés des "managers" qui poursuivront sans contre pouvoirs les transferts budgétaires du secteur sanitaire public vers le secteur privé, ainsi que les plans de réduction massive des moyens des hôpitaux et des établissements sociaux et médico-sociaux, dans une logique comptable de diminution des déficits budgétaires.



La CGT appelle les personnels de la santé, du médico-social et du social, de la Sécurité Sociale, des services du ministère de la santé dans les départements et régions, des services de santé des collectivités locales à se rejoindre pour :

- ▶ Echanger sur le projet de loi ;
- ▶ Débattre des propositions de la CGT ;
- ▶ Construire des revendications propres à leurs besoins locaux ;
- ▶ Décider d'actions convergentes en direction de la population, des élus locaux et des députés ;
- ▶ Faire signer massivement la pétition nationale de la CGT « notre santé est notre bien le plus précieux, la préserver et l'améliorer notre priorité ! »

Travaillons ensemble à la mobilisation des salariés et de la population pour imposer une autre loi :

une LOI SANTE garante d'un accès aux meilleurs soins pour tous.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : NOM : Prénom :

prendre contact Adresse :

me syndiquer

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93316 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 31 51 80, courriel : orga@cgt.fr.